



# Réseau Semences Paysannes

Biodiversité des semences et plants dans les fermes

**EDITO, par Guy Kastler**

## 2010, année des droits des agriculteurs

Lors de sa 3ème session, du 1er au 5 juin 2009, l'Organe directeur du Traité sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Agriculture et l'Alimentation (TIRPAA) a, dans sa résolution finale, invité les parties à « envisager d'examiner et, si nécessaire, d'ajuster les mesures nationales qui affectent la réalisation des droits des agriculteurs ». Il encourage les parties et les organisations à présenter leurs vues et expériences sur la mise en oeuvre des droits des agriculteurs. Il souligne l'importance « de la participation des organisations d'agriculteurs à la suite de ses travaux et prie pour cela le Secrétariat de convoquer des ateliers régionaux sur les droits des agriculteurs, sous réserve de priorités et de la disponibilité de ressources financières, afin de discuter des expériences nationales sur la mise en oeuvre des droits des agriculteurs, et de recueillir les vues des Parties ».

L'article 9 du même Traité place sous la responsabilité des Etats la réalisation des droits des agriculteurs qu'il définit ainsi :

- protéger leurs savoirs traditionnels,
- bénéficier du partage des bénéfices issus de l'exploitation commerciale des semences qu'ils ont sélectionnées et conservées,
- participer aux décisions nationales concernant la conservation de la biodiversité,
- conserver, utiliser, échanger et vendre les semences reproduites à la ferme.

En langage très diplomatique, l'ensemble des Etats qui ont ratifié le Traité reconnaissent dans leur résolution de Tunis que leurs lois nationales peuvent affecter cette réalisation. L'année 2010 est l'année de la biodiversité : sera-t-elle aussi l'année des droits des agriculteurs dont le respect est indispensable à la conservation et au renouvellement de la biodiversité cultivée ?

La France a distribué à Tunis un document prétendant qu'elle respecte les droits des agriculteurs alors qu'aucune loi nationale n'existe pour protéger leurs savoirs, organiser le partage des bénéfices ou définir le statut des ressources phytogénétiques, pendant que ses lois sur la propriété intellectuelle interdisent les semences de ferme et que le catalogue interdit tout échange de semences paysannes : le gouvernement organisera-t-il un atelier sur la mise en oeuvre des droits des agriculteurs, avec la participation des organisations paysannes concernées, afin d'examiner et d'ajuster les obstacles à leur réalisation en France ? Ou bien les agriculteurs devront-ils, pour sauver la biodiversité, appliquer eux-mêmes les droits qu'on leur refuse ?

## LES BREVES

### Une veille juridique sur les semences

Depuis début 2009, le Réseau Semences Paysannes a mis en place, en partenariat avec l'association Inf'OGM, une veille juridique sur les semences, sur le modèle de leur veille sur les OGM. Anne-Charlotte Moy, juriste, a en charge d'animer cette veille qui regroupe les partenaires et membres du Réseau Semences Paysannes. L'objectif de cette veille est de donner aux organisations paysannes et ONG concernées les outils nécessaires à la compréhension des réglementations qui s'empilent et se chevauchent, de leurs évolutions et des stratégies des divers acteurs

### La CNDSF se positionne sur la progression des biotechnologies et lance un nouveau site sur les semences de ferme

« Nous craignons que des outils techniques comme les hybrides ou les variétés conventionnelles tolérantes à un herbicide, comme le tournesol Express-sun, ne soient un moyen d'empêcher le développement des semences de ferme », a expliqué Sylvain Ducroquet, président de la CNDSF (Coordination nationale pour la défense des semences de ferme), lors de l'assemblée générale le 18 juin à Paris. « Si les avancées réglementaires sont une menace réelle à la survie de la semence de ferme, nous devons désobéir à cette législation injuste », précise également la CNDSF. La CNDSF a par ailleurs lancé son nouveau site internet [www.semences-fermieres.org](http://www.semences-fermieres.org)

### Actualité réglementaire chargée sur les semences

Le ministre de l'Agriculture (Michel Barnier, avant son départ) a demandé à Paul Vialle, vice président du CGAAER et président du CTPS, de mettre en place un groupe de travail "semences et agriculture durable". Au delà des acteurs habituels des débats réglementaires sur les semences, ce groupe est ouvert aux associations environnementales et de consommateurs, à la FNAB, à l'ITAB, aux Parcs régionaux, aux Jardins Botaniques, à la Fédération pour la Recherche sur la Biodiversité, aux Croqueurs de carottes et au RSP qui viennent rejoindre les syndicats agricoles "minoritaires" récemment intégrés au comité plénier du CTPS. Ce groupe de travail devra rendre des conclusions d'ici juin 2010 sur "la situation actuelle du secteur des semences au regard des nouveaux enjeux du développement durable", notamment "la durabilité des modes de production, la protection de l'environnement, l'adaptation au changement climatique et le développement de la biodiversité cultivée". Pendant ce temps les sénateurs devront se prononcer dès septembre sur de nouveaux amendements à la loi Grenelle II visant à renforcer, par décret, les contraintes qui pèsent sur la commercialisation des semences jusqu'à la vente des produits alimentaires aux consommateurs. Un chapitre consacré aux semences pourrait aussi apparaître dans le prochain projet de Loi de Modernisation Agricole.



Nouvelles méthodes de sélection qui ne violent pas l'intégrité du vivant

Christina Nidecker, consultante, propose des conférences et publications sur sa manière "d'exacerber les traits botaniques par des mouvements dirigés (eurythmie)". Cette méthode, issue comme l'agriculture biodynamique du mouvement anthroposophique, influe sur le développement et les caractères des plantes, y compris dans leur hérédité. En savoir plus : <http://christina.nidecker.perso.neuf.fr>

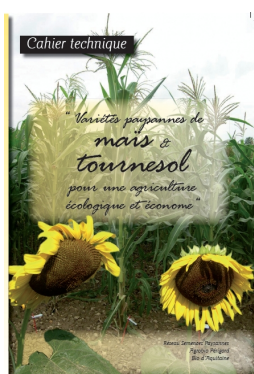
## 2 nouvelles publications du Réseau



### DOSSIER sur la question des droits des agriculteurs et des semences

Dans la même optique que la veille juridique, le Réseau Semences Paysannes s'est associé avec BEDE pour élaborer un dossier pédagogique. En effet, au fil des années, une toile réglementaire d'une complexité inouïe s'est tissée autour des semences et des organes de reproduction des plantes. Les agriculteurs sont soumis à une gangue de décrets, de lois, de directives et de conventions les dépossédant de toute capacité de

comprendre et de participer aux discussions sur des règlements qui affectent leurs droits à produire, multiplier, utiliser, échanger, commercialiser les semences des plantes qu'ils cultivent dans leurs propres champs. Alors que le marché se globalise et que la concentration industrielle consolide le monopole de l'économie agroalimentaire aux mains de quelques multinationales, le carcan réglementaire des pays industriels s'étend à tous les pays de la planète. Comment les réglementations internationales affectent-elles les semences paysannes ? Comment les droits des paysans sur leur semence, fondement de la souveraineté alimentaire, sont-ils menacés ? C'est ce que ce dossier se propose d'éclairer. En vente 12 € + frais de port 3,30 €



### LIVRE « Variétés paysannes de maïs et tournesol pour une agriculture écologique et économe »

Cet ouvrage retrace l'expérience initiée il y a 8 ans par une poignée d'agriculteurs pour réhabiliter les variétés populations de maïs et tournesol : des variétés libres de droits de propriété, que l'on peut ressemer et qui sont adaptées aux agricultures biologiques ou autonomes. Nous présentons dans cet ouvrage 40 variétés populations de maïs et 10 variétés de tournesol qui ont fait leur preuve dans les conditions de culture du sud-ouest et en agriculture biologique, ainsi que des conseils pratiques pour sélectionner et produire les semences à la ferme. Les agriculteurs y témoignent des motivations qui les ont conduits à cultiver et sélectionner des variétés paysannes, de leurs expériences et de leur enthousiasme intact. Par leurs pratiques, ils revendiquent simplement le droit d'emprunter une voie différente de celle qu'a choisie l'agriculture industrielle. 120 pages, édition couleur, 17 euros + frais de port 3,30 €.

## RENDEZ-VOUS

**21 juil 2009, Vernoux-en-Vivarais (07)**, Battages et Ferme ouverte "Céréales de pays et Traction animale". Renseignements: Mathieu POISSON (CP Ardèche) 04 75 64 49 93 ou Gilles PEREAU (ARDEAR Rhône-Alpes) 04 72 41 79 22

**1er et 2 août 2009 - Sarriens (84)**, 14ème fête de la biodiversité, Une manifestation qui met à l'honneur la biodiversité végétale (et animale)

**20 août 2009 - Eygurande et Gardedeuil (24)**, Produire ses semences potagères en Agriculture Biologique, Renseignements Jennifer Kendall, 05 53 35 88 18

**23 sept 2009 – Matens (81)**, formation sur les céréales et les pratiques culturales. Inscriptions ADEART (05.63.51.03.70).

**28 septembre - A St Martial d'Artenset (24)**, Journée technique « Créer et maintenir ses propre variétés à la ferme » avec Tom Wagner. Inscriptions Jennifer Kendall, 05 53 35 88 18

**29 septembre, Le Change (24)**, 8ème visite de la plateforme d'expérimentation sur semences biologiques de populations (maïs, tournesol, soja,..).

**3-4 oct 2009 - Milly-la Forêt (91)**, Rencontres nationales des producteurs du Syndicat SIMPLES

**8 oct 2009 - Beauregard et Bassac (24)**. Formation « Produire ses semences grandes cultures en agriculture biologique ». Inscriptions 05 53 35 88 18

**24 oct 2009 - Saint Martial d'Artenset (24)**, 4ème fête des cueilleurs volontaires. Renseignements : Elodie Gras – AgroBio Périgord- 05 53 35 88 18

*Bulletin bimestriel disponible gratuitement par internet et moyennant frais de copie et d'envoi (12 €/an) par courrier*

Réseau Semences paysannes  
Cazalens, 81 600 BRENS

[contact@semencespaysannes.org](mailto:contact@semencespaysannes.org)

Ont participé à la rédaction de ce bulletin :  
Hélène Zaharia, Guy Kastler, Anne-Charlotte Moij, Patrick De Kochko,  
Thomas Levillain





## DOSSIER D'ACTUALITE

### Echangeons nos savoir-faire, cultivons la diversité

*Du 23 au 26 juin, à Port Sainte-Marie dans le Lot et Garonne, plus de 150 paysan(ne)s, artisan(e)s, technicien(ne)s et chercheur(se)s venues d'Europe et de pays méditerranéens se sont réunis pour échanger sur leur savoir-faire autour de la culture et l'utilisation des variétés paysannes de blé et autres céréales. En attendant le film et les supports pédagogiques qui sortiront de ces rencontres fécondes, voici un petit aperçu de la richesse et de l'enthousiasme qui ont accompagné ces 4 journées des rencontres RENABIO pour la renaissance de la biodiversité céréalière et des savoir-faire paysans.*

Depuis sa naissance en 2003, le Réseau Semences Paysannes et ses membres ont tissé des liens avec les paysans d'autres pays européens. Au fil des rencontres européennes (Libérons la Diversité), des échanges paysans (voyages semences de connaissance) ou des voyages d'étude (Syrie), les liens se sont créés et renforcés, montrant la richesse des savoir-faire paysans et artisanaux mais aussi la convergence des questionnements soulevés par l'industrialisation de l'agriculture et ses conséquences sur la disparition de la biodiversité cultivée. Ces rencontres ont ainsi rassemblé des représentants d'Italie, Espagne, Portugal, Suède, Allemagne, Angleterre, Belgique, Roumanie, Bulgarie, Georgie, Grèce, Hongrie, Syrie, Jordanie, Iran et Palestine en un bouquet bigarré de céréales et de savoir-faire. Ces rencontres se tenaient sur la ferme de Cécile et Jean-François Berthelot qui abrite aussi la collection vivante de céréales du CETAB (Centre d'Etude et Terre d'Accueil des Blés).



L'automne dernier, la plupart des participants avait envoyé des échantillons des variétés cultivées de leur pays. Pour l'occasion, la collection vivante était présentée sur le modèle des jardins du paradis. On pouvait observer les ancêtres sauvages du blé (*Aegilops*, *Dicccoides*) dans le rond central avec les premiers triticum cultivés : engrain,

Par Hélène Zaharia et Patrick De Kochko amidonnier, épeautre. La première moitié de la collection proposait ensuite un historique de la sélection française des blés tendres depuis les années 1850 avec les populations de pays jusqu'aux variétés récentes. Dans la seconde moitié on pouvait admirer venus de tout les pays, la diversité des blés tendres et durs, des poulards, des amidonniers, des grands épeautres, avec ou sans barbes, rouges, verts, jaunes, blancs, ondulant, courbés, dressés et même des seigles et des orges anciens. C'est un véritable bouquet de diversité paysanne qui fut présenté lors des visites de la collection.



Parce que toute cette biodiversité est indissociable des savoir-faire qui les transforment et les mettent en valeur, ces rencontres se sont ensuite poursuivies au rythme d'ateliers pratiques : pain au levain de blé, maïs (Portugal), seigle (Portugal, Suède), pâtes artisanales (Italie), polenta (Italie) ou mamaliga (Roumanie) de maïs, galettes de blé, pain d'épices, pains plats Syriens, Géorgiens ou Iraniens, etc. Des paysans et boulangers géorgiens avaient même amené pour l'occasion leur four, qui, n'ayant pas résisté au transport, a été réparé sur place puis utilisé pour la cuisson du pain traditionnel. Dans chaque atelier, on a vu tour à tour des visages studieux, des regards étonnés, des débats entre paysans, artisans, techniciens, chercheurs, des échanges parfois passionnés sur telle ou telle pratique. Ce fut frappant de constater



combien des paysans vivant dans des contextes et des cultures très différents, à des milliers de kilomètres les uns des autres arrivaient aux mêmes constats sur l'évolution de l'agriculture et des modes de transformation. Et comme il est important de joindre l'utile à l'agréable, l'équipe de cuisine intégrait chaque soir aux menus des participants les productions des ateliers (dégustations de différentes recettes de pâtes, de mamaliga, de polenta, de pains,...).



La dernière journée, la parole fut donnée aux chercheurs qui ont décidé d'accompagner les agriculteurs dans leurs démarches de sélection. Et bien sûr il est impossible de parler de biodiversité cultivée et paysanne sans évoquer les réglementations qui peu à peu déposent les paysans de leurs droits sur les semences et menacent grandement la culture de cette biodiversité. Ces rencontres se tenaient quelques semaines après une réunion du Traité sur les ressources phytogénétiques qui reconnaît les droits des agriculteurs à conserver, cultiver, ressemer leurs semences, mais a bien du mal à faire exister ces droits face aux droits de propriété intellectuelle et aux réglementations sur le commerce des semences.

Ces rencontres furent riches et elles seront sans aucun doute fécondes car elles ont semé l'envie d'avancer encore plus chez de nombreux participants, à l'instar des amis américains qui sont repartis avec le projet (pas si) fou de créer un réseau des semences paysannes chez eux. Elles ont aussi montré le formidable potentiel de création et maintien de biodiversité des agriculteurs (et des artisans) dès lors qu'on valorise leurs savoirs et qu'on reconnaît leurs droits.



### Forum Régional de la biodiversité Méditerranéenne

Marseille, 14 – 18 octobre 2009

Les préparatifs du forum s'accélèrent. Il se déroulera comme prévu en trois temps :

- La conférence internationale « les chances des semences paysannes » (14-15 octobre) qui aura pour objectif de présenter le travail réalisé et proposer des voies réglementaires. Ce sera aussi l'occasion de faire une évaluation des essais du projet européen et plus généralement sur les aspects de recherche participative.
- Les assises régionales de la biodiversité cultivée (16 octobre) auront pour objectif de mettre en valeur les initiatives sur la biodiversité cultivée en région et de proposer un programme concret de soutien aux initiatives de terrain sur la biodiversité cultivée
- Enfin, pour que la fête soit complète, nous organisons un forum grand public (17-18 octobre). Au programme, des conférences, des ateliers de transformations, des expositions (il est toujours possible d'amener des échantillons de votre biodiversité), une bourse d'échange de graines (la encore, vous pouvez amenez vos graines)... Bien sûr, des aspects festifs jalonnent ces journées pour que les semences paysannes soient fêtées comme il se doit.

**Plus d'infos sur :**  
**[www.forumbiodiversite2009.org](http://www.forumbiodiversite2009.org)**